

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

La Colonie française, qui est toujours heureuse de manifester avec ses sentiments patriotiques sa gratitude à l'égard du Gouvernement princier pour l'hospitalité si large et si bienveillante dont elle jouit en ce pays, a célébré samedi dernier la fête nationale du 14 juillet de très brillante façon. Dès le matin, nombre de maisons particulières, imitant l'exemple donné par le Consulat de France, les établissements d'Administrations françaises et le siège du Comité de bienfaisance de la Colonie française, avaient pavoisé leurs façades de drapeaux tricolores et aussi de nombreux drapeaux monégasques.

Selon la généreuse coutume, la journée a commencé par l'abondante distribution de secours faite aux familles nécessiteuses sans distinction de nationalité.

Le soir à 7 heures, un beau banquet d'environ quatre-vingts couverts a eu lieu en plein air dans l'enceinte coquettement aménagée à cet effet sur la promenade Sainte-Barbe, dont les frais ombrages sont si agréables pendant les soirées estivales. Ce banquet a été présidé par M. Laroche, vice-président du Comité français de bienfaisance, autour duquel ont pris place les invités, comprenant les présidents ou délégués des Sociétés monégasques, les membres de la presse locale et régionale et nombre de personnalités marquantes de la Colonie française de Monaco. Les convives ont fait grand honneur à l'excellent menu qui leur a été servi.

Au champagne, M. Laroche se lève et « appelé, dit-il, à remplacer le président, M. le comte Bertora, retenu à Thorenc pour l'installation et l'aménagement d'une pouponnière créée pour les petites filles pauvres de la Principauté », il porte d'abord à la connaissance des convives plusieurs lettres d'excuses des personnes absentes ou en deuil qui regrettent de ne pouvoir assister au banquet : M. Dhommée, consul de France, retenu à Paris pour cause de santé personnelle et de maladie de son jeune fils; de M. Rosset, consul d'Italie; M. Georges Bornier, directeur général de la Société des Bains de Mer, et nombre d'autres invités ou membres du Comité qui se trouvent fort éloignés de la Principauté en cette époque de l'année.

L'honorable président du banquet prononce ensuite une courte allocution où, en excellents termes, il exprime les sentiments patriotiques des membres du Comité de bienfaisance et l'importance philanthropique de leur œuvre prospère. Au nom du Comte Bertora et de tout le Comité qu'il préside avec tant de dévouement, l'orateur lève son verre en l'honneur de M. Fallières, président de la République, et en l'honneur de S. A. S. le Prince Albert de Monaco et de la Fa-

mille Princièrre. Il boit ensuite au Gouvernement Monégasque, à M. le Maire de Monaco, à M. Camille Blanc « de qui, dit-il, le Comité tient sa brillante situation financière », à la bienveillante Direction de la Société des Bains de Mer, au Comité de bienfaisance de la Colonie italienne de Monaco, à la Presse « qu'on trouve toujours au premier rang lorsqu'il s'agit de bonnes œuvres », aux Présidents des Sociétés locales et enfin à tous ceux qui, à des titres divers, contribuent à la prospérité, chaque année plus grande, de l'œuvre du Comité.

En réponse à ce discours et à ces toasts très chaleureusement applaudis, diverses allocutions ont été prononcées successivement par M. de Loth, au nom des Sociétés monégasques; M. Colombo, au nom du Comité italien de bienfaisance; MM. Valentin et Defressine, en leur qualité d'ancien président et vice-président du Comité français, et M. Jules Michel au nom des représentants de la presse invités au banquet.

A 9 heures, les convives se sont levés de table, et, aussitôt après, a commencé le bal dans la vaste salle de verdure très brillamment pavoisée et illuminée, grâce au généreux concours de la Société des Bains de Mer.

Dans la tribune officielle avaient pris place les principales notabilités de la Principauté et de la Colonie française.

Le bal, fort animé, s'est prolongé jusqu'à une heure avancée, clôturant très gaiement cette journée de fête patriotique, à laquelle la population monégasque a été heureuse de s'associer très cordialement.

On a appris avec plaisir, en ce pays où la famille du vénérable Maire de Monaco est aussi populaire qu'estimée de tous, l'heureuse naissance de deux beaux jumeaux auxquels vient de donner le jour M<sup>me</sup> Louise Bartholoni, femme du Lieutenant de dragons Roger Bartholoni. La jeune mère est, on le sait, fille du Commandant Alban Gastaldi, aide de camp de S. A. S. le Prince Albert, et petite-fille du Comte Gastaldi, maire de Monaco.

Un des hôtes les plus anciens et les plus connus de ce pays, M. Adrien Marx, écrivain brillant qui, pendant longues années, avait collaboré au *Figaro* dont il avait été un des fondateurs avec Henri de Villemessant, vient de mourir à Beaulieu. Ses obsèques y ont été célébrées samedi dernier, et un grand nombre d'amis ont accompagné son convoi funèbre.

Nous enregistrons également avec regret la nouvelle du décès de M. Paindessous, agent principal de la publicité des Indicateurs Chaix, qui passait toutes les saisons d'hiver en la coquette villa qu'il possédait à Monaco, et qui vient de succomber à Paris aux suites d'une courte maladie.

Deux personnalités de Nice, bien sympathiquement connues ici, M. Jules Letainturier, directeur du *Petit Niçois*, et M. Pierre Gautier, conseiller

municipal et secrétaire général du Comité des Fêtes, viennent de recevoir la croix de chevalier de la Légion d'honneur, à l'occasion du 14 juillet. Cette distinction leur a été conférée au titre militaire, en leur qualité d'officier de réserve.

Après avoir été brillamment ouverte par le bal du 14 juillet, la série des réjouissances populaires qui ont lieu chaque été dans l'enceinte des fêtes de la promenade Sainte-Barbe, va se poursuivre dès dimanche prochain par la première soirée dansante organisée par le Comité local des fêtes de Saint-Roman. On sait que ces réjouissances dominicales, à l'organisation desquelles l'Administration de la Société des Bains de Mer accorde toujours son généreux concours, jouissent pendant l'été d'une grande vogue parmi la population monégasque. Le dévoué Comité qui a la charge d'en assurer l'organisation et le succès vient d'être reconstitué et a ainsi formé son bureau : M. Pierre Botta, président; MM. P. Bonaventure et J. Charvet, vice-présidents, V. Olivier, secrétaire, Eugène Marquet, trésorier.

A l'occasion de la première fête, l'excellente musique de la Société Philharmonique donnera un concert dimanche prochain à 4 heures de l'après-midi, dans l'enceinte du bal, sous la direction de son habile chef M. Schwentzer.

Dans ses audiences des 10 et 13 juillet 1906, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes, pour infractions à des arrêtés d'expulsion :

Anselmo, Joseph-Noël-Jean, né le 22 décembre 1879, à Monaco, journaliste, sans domicile fixe, dix jours de prison et 16 francs d'amende;

Tomatis, Marie, née le 22 mai 1880, à Sant-Albano-Stura, province de Cuneo (Italie), sans profession, demeurant à La Turbie, six jours de prison et 16 francs d'amende;

Corello, Joseph-Jacques-Georges, né le 26 mai 1864, à Basson (Hérault), peintre, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende.

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES

### Service d'Été du 1<sup>er</sup> Juillet 1906

#### BUREAU DE MONACO

Avenue Saint-Martin

Ouvert au public tous les jours, de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à midi.

HEURES DE LA DERNIÈRE LEVÉE DE LA BOÎTE ET DÉPARTS DES COURRIERS

La Turbie, Cap d'Ail, Cabbé-Roquebrune, Menton, Sospel, Monte Carlo, 6 heures matin.

Monte Carlo, 8 heures matin.

Menton, 12 h. 50 soir.

Cap d'Ail, Beaulieu, Saint-Jean, Nice, Antibes, toute la ligne de Nice à Paris, Paris-Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, 1 h. 35 soir.

Monte Carlo, 2 heures soir.

## Lettre de Paris

Paris, 15 Juillet 1906.

La semaine qui vient de s'écouler marquera dans l'histoire de ce temps. L'arrêt de la Cour de Cassation mettant un terme à une iniquité qui avait soulevé la conscience humaine et rendant l'honneur à un innocent, puis, à la suite de cet arrêt, le vote par le Parlement d'une loi de réparation réintégrant dans l'armée française le capitaine Alfred Dreyfus avec le grade de chef d'escadron et le lieutenant-colonel Picquart avec le grade de général de brigade, sont en effet des actes solennels et désormais historiques. Ils ont été accueillis avec une profonde joie par tous les esprits d'élite qui dès la première heure et depuis des années avaient souffert de l'injustice commise et qui ont travaillé, avec autant de courage que d'abnégation, à faire la lumière et à aider au triomphe de la vérité. Dans la presse, de tous les pays civilisés, cette réparation, pour longue et tardive qu'elle ait été à venir, a trouvé un écho sympathique et a valu à la France les acclamations du monde entier, selon le mot très justement prononcé par M. Henri Brisson du haut de son siège de président de la Chambre des Députés. Cet heureux événement a donc apporté la plus belle récompense morale — la seule qu'ils désiraient — à tous ceux qui n'avaient jamais désespéré de la bonne cause, car les affronts et les injures dont ils ont été abreuvés si longtemps se transforment aujourd'hui pour eux en titres d'honneur et de gloire. Et c'était justice, c'est bien le cas de le dire après les éminents magistrats de la Cour de Cassation !

\* \*

Sous l'heureuse influence de cette victoire pacifique de la Justice, il semble que la Fête nationale ait été célébrée cette année avec un nouvel et très sincère entrain par la population parisienne. Bravant un temps peu engageant et une averse probable, les parisiens qui étaient restés à Paris et n'avaient pas voulu bénéficier des tarifs spéciaux des trains de plaisir, se sont dirigés en foule dès les premières heures du jour vers l'hippodrome de Longchamp, pour assister à la revue traditionnelle qui a été passée, comme l'année dernière, à huit heures du matin. Cette heure matinale a pour but de libérer les troupes plus tôt et de leur éviter les souffrances d'une trop grande chaleur. Il est vrai qu'hier ce dernier inconvénient n'était pas à craindre. Le temps, frais, sans vent ni soleil, était aussi agréable qu'on pouvait le souhaiter. Peut-être les nuages qui obscurcissaient le ciel rendaient-ils le tableau moins brillant, mais je crois que ni le public venu en foule pour acclamer l'armée, ni nos braves petits troupiers ne s'en sont plaints.

Donc, dès quatre heures du matin, les troupes à cheval de Versailles et de Vincennes, artilleurs, cuirassiers et dragons, avaient quitté leurs garnisons pour se rendre à Longchamp, par la route. On avait eu, par contre, l'heureuse idée de faire parcourir aux troupes non montées, sapeurs, fantassins et chasseurs à pied, la majeure partie du trajet en chemin de fer ou même en Métropolitain. Quant aux régiments qui ont la chance d'être casernés à Paris, ils s'étaient mis en marche un peu plus tard et avaient traversé la capitale au son des clairons et des tambours. Par ordre du gouverneur militaire, les troupes ne devaient entrer sur le champ de courses que trois quarts d'heure avant le commencement de la revue. En attendant, elles devaient se rassembler dans les allées du Bois, pour permettre aux hommes de rectifier leur tenue et de prendre une légère collation.

A partir de sept heures un quart, les régiments commencent donc à déboucher sur le terrain de la revue. Avec un ordre parfait et une rapidité remarquable, ils gagnent les emplacements qui leur sont réservés et que les états-majors ont eu le soin de faire jalonner par des fanions. Vingt minutes plus tard, toute l'armée de Paris est en place, formée sur trois lignes imposantes, face aux tribunes.

Tandis que les troupes se tiennent immobiles, l'arme au pied, arrivent successivement l'état-major de l'armée, le cabinet du ministre de la guerre et les officiers étrangers. Ceux-ci sont venus en voiture et ne sont montés à cheval que sur le terrain même. Ils ont été, comme de coutume, pendant tout leur trajet, l'objet d'une vive curiosité de la part du public.

De leur côté, les tribunes, très élégamment ornées de fleurs et de drapeaux, achèvent de se remplir. On y distingue de nombreuses et jolies toilettes claires, qui se mêlent agréablement aux uniformes. Dans la tribune officielle, a pris place le roi Sisowath, entouré de ses ministres et dont l'arrivée a été saluée de longues acclamations. Un peu avant huit heures, toutes les tribunes sont absolument bondées et les derniers arrivants ne parviennent pas à se caser. Tout autour du champ de courses, se presse égale-

ment une foule considérable, avide de spectacles militaires, qui est venue à pied, souvent de fort loin, et que n'ont rebutée ni la longueur du trajet, ni l'heure si matinale du départ.

Enfin, huit heures sonnent. Aussitôt le canon retentit et l'on aperçoit sur la route de la Cascade la daumont présidentielle, conduite par des postillons. M. Etienne y a pris place à gauche de M. Fallières. Le général Dalstein, gouverneur militaire de Paris, se porte au-devant du Président de la République, et lui fait un large salut du sabre, tandis que les clairons et les tambours sonnent et battent aux champs, sur toute l'étendue du terrain de la revue. La voiture se dirige vers la droite des troupes, escortée du gouverneur, de son état-major et des officiers étrangers. Le cortège passe au pas devant les deux premières lignes, aux accents de la *Marseillaise*, puis défile au trot devant les troupes à cheval.

La revue terminée, M. Fallières se dirige vers les tribunes pour procéder solennellement à la remise des croix aux officiers généraux et aux officiers sans troupe. Dans chaque régiment, les colonels accomplissent la même cérémonie vis-à-vis de ceux de leurs officiers ou sous-officiers qui ont reçu des décorations à l'occasion du 14 juillet. Puis le Président de la République gagne sa tribune au milieu des applaudissements et des cris de « Vive Fallières ! » et de « Vive l'armée ! »

Le défilé et la charge de cavalerie ont eu leur grand succès habituel, puis c'est au milieu des plus chaleureuses acclamations populaires que M. le Président de la République a regagné avec sa suite le palais de l'Élysée, tandis que les troupes se disloquaient pour rentrer dans leurs casernements et qu'en longues théories la foule des voitures et celle des piétons se dirigeaient vers les divers quartiers de Paris, dont la plupart des rues étaient brillamment pavisées.

Le temps s'étant à peu près rasséréiné, les réjouissances du soir ont été tout à fait réussies : feux d'artifice magnifiques, illuminations féeriques et de nombreux bals de quartier où l'on a dansé jusqu'au matin. En somme, tout s'est passé pour le mieux au cours de cette fête nationale qu'aucun grave accident n'est venu attrister et qui a permis à la grande majorité de la population parisienne de manifester son attachement pour le gouvernement de la République.

L. S.

## LETTRES ET ARTS

**Manuel Garcia.** — Le célèbre professeur Manuel Garcia, le frère de Marie Malibran et de M<sup>me</sup> Pauline Viardot, dont, l'an dernier, on célébrait solennellement le centenaire à Londres, vient de mourir dans sa villa de « Mon Abri » à Cricklewood. Il était âgé de 101 ans trois mois et quelques jours, étant né à Madrid le 17 mars 1805. Elève de son père, le fameux chanteur Manuel Garcia, il le suivit en Amérique lorsque celui-ci alla fonder à New-York un théâtre d'opéra italien, fit partie de la troupe, et l'accompagna au Mexique, tandis que sa sœur, fâcheusement mariée au banquier Malibran, revenait seule en Europe. De retour lui-même à Paris avec son père en 1829 et jugeant mauvaise sa voix de basse, il renonça au théâtre, mais non à l'art, et comme son éducation musicale avait été excellente, il se consacra à l'enseignement, tout en se livrant à d'intéressants travaux sur la physiologie de la voix humaine. C'est ainsi qu'en 1840 il présenta à l'Académie des Sciences un important *Mémoire sur la voix humaine*, mémoire qui fit l'objet d'un rapport flatteur de Magendie, Savart et Dutrochet, lu à la séance de cette compagnie du 12 avril 1841. Plus tard, en 1855, Manuel Garcia rendit un signalé service aux chanteurs à la voix malade par son invention du *laryngoscope*, le premier appareil qui ait rendu possible l'examen des cordes vocales.

Le 15 novembre 1842, Manuel Garcia était nommé professeur de chant au Conservatoire. Il n'y perdit pas son temps, car pendant les quelques années qu'il y passa, on peut citer, parmi ses élèves, les noms de quelques artistes qui ont laissé un nom dans les annales de nos théâtres lyriques, entre autres Battaille, le Chevrier du *Val d'Andorre* et le Pierre de l'*Etoile du Nord*, Barbot, qui fut le premier Faust au Théâtre-Lyrique, Jourdan et Bussine, qui, comme Battaille, ont brillé à l'Opéra-Comique. Au bout de quelques années cependant, Garcia donnait sa démission (30 septembre 1850) et allait se fixer à Londres, où il acceptait les fonctions de professeur à la *Royal Academy of Music*. Pendant son séjour à Paris il avait publié un *Traité complet de*

Menton, La Turbie, Cabbé-Roquebrune, Italie, 2 h. 30 s.  
Toute la ligne de Nice à Paris, Cette à Bordeaux, Beaulieu, Villefranche, Nice, 3 h. 40 soir.

Monte Carlo, 4 h. 20 soir.

Toute la ligne de Nice à Paris, Marseille, Lyon, Nice, Beaulieu, Saint-Jean, 9 h. 15 soir.

Menton et Italie, 10 h. 30 soir.

Nice et toutes destinations (voie de France), 11 h. 45 soir.

### HEURES DE LA DISTRIBUTION AU GUICHET ET A DOMICILE ET ARRIVÉES DES COURRIERS

Italie, Autriche, La Turbie, Menton, Cabbé-Roquebrune, Monte Carlo, Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Toulon, Cannes, Nice, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Cap d'Ail, Etranger, 8 h. 30 matin.

Ligne de Lyon à Marseille, Nice, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Suisse, Monte Carlo, 2 h. 30 soir.

Paris, Lyon à Marseille, Bordeaux, Toulouse, Marseille à Nice, Antibes, Nice, Saint-Jean, Cap d'Ail, Etranger, Italie, Autriche, Cabbé-Roquebrune, Menton, La Turbie, 4 h. 50 soir.

### SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice-versa

1<sup>er</sup> Départ, 6 h. 50 mat. ; retour à Monaco, 7 h. 50 mat.

2<sup>e</sup> Départ, 8 h. 10 mat. ; retour à Monaco, 9 h. 10 mat.

3<sup>e</sup> Départ, 2 h. 10 soir ; retour à Monaco, 3 h. 10 soir.

4<sup>e</sup> Départ, 4 h. 30 soir ; retour à Monaco, 5 h. 30 soir.

Les chargements doivent être remis au guichet trente minutes avant l'heure de la levée de la boîte du Bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés, ainsi que la troisième levée des boîtes supplémentaires.

### BUREAU DE MONTE CARLO

Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours, de 8 heures du matin à 9 heures du soir pour le service postal, et jusqu'à minuit pour le service télégraphique.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à midi.

### HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOÎTES DU BUREAU ET DÉPARTS DES COURRIERS

Menton, Cabbé-Roquebrune, Cap d'Ail, La Turbie, Nice, 6 h. matin.

Menton, 12 h. 55 soir.

La Turbie, Nice, Antibes, Nice à Marseille, Lyon, Paris rapide, France et Etranger (voie du Nord), ligne de Cette à Bordeaux, Grande-Bretagne et Amérique (voie de France), 1 h. 20 soir.

Cabbé-Roquebrune, Menton, Vintimille (gare), Vintimille à Gênes, correspondance pour l'Italie, l'Autriche, la Russie méridionale, la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie et la voie de Brindisi, 2 h. 30 soir.

Nice à Marseille, Cette à Bordeaux, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, France et Etranger (voie de France), 3 h. 30 soir.

Menton, Vintimille, Italie, Autriche, Russie méridionale, Roumanie, Bulgarie, Turquie et correspondance pour la voie de Brindisi, 10 h. 55 soir.

Nice, Marseille, Thorenc, Nice à Marseille, Marseille à Lyon, correspondance pour toute la France et l'Etranger (voie du Nord), 11 h. 45 soir.

### HEURES DE LA DISTRIBUTION AU GUICHET ET A DOMICILE ET ARRIVÉES DES COURRIERS

Marseille, Toulon, Draguignan, Cannes, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Monaco, La Turbie, Menton, Italie, Autriche, Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean, Beaulieu, France et Etranger, 9 heures matin.

Ligne de Lyon à Marseille, Nice, Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean, Beaulieu, Monaco, 2 h. 40 soir.

Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Paris à Marseille (rapide), Cannes, Nice, Saint-Jean, La Turbie, Antibes, Monaco, France et Etranger, Cabbé-Roquebrune, Italie et Autriche, 5 heures soir.

### SERVICE A PIED DE MONTE CARLO A MONACO et vice-versa

Heures d'arrivée des courriers de Monaco

7 h. 15 matin, 8 h. 35 matin, 2 h. 35 soir, 4 h. 55 soir.

Heures de départ des courriers pour Monaco

7 h. 25 matin, 8 h. 45 matin, 2 h. 45 soir, 5 h. 5 soir.

La levée des objets chargés et recommandés a lieu 30 minutes avant celle des boîtes du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés, ainsi que la troisième levée des boîtes supplémentaires.

*l'art du chant* (dont il a été fait une traduction allemande), et il avait formé, en dehors du Conservatoire, plusieurs élèves dont les plus célèbres sont assurément, avec les deux grandes cantatrices Jenny Lind et M<sup>me</sup> Nissen-Saloman, l'éminent professeur M<sup>me</sup> Mathilde Marchesi, qui perpétue envers ses élèves les belles traditions de l'école des Garcia. Une autre de ses élèves fut sa femme, M<sup>me</sup> Eugénie Garcia, née Mayer, artiste charmante, qui, née à Paris en 1818, fit sa première apparition à Novare en 1836, sous les yeux et sous les auspices de la Malibran, qui l'avait prise en tendre affection. Après avoir chanté à Vienne et dans les plus grandes villes d'Italie, elle revint à Paris, entra à l'Opéra-Comique en 1840, chanta à Londres en 1842, un peu plus tard à Milan, puis, retirée du théâtre et séparée de son mari, se fixa définitivement à Paris où elle devint un des meilleurs professeurs de chant et où elle mourut en 1880.

On se rappelle que l'an dernier, à l'occasion de son centenaire, Manuel Garcia avait été l'objet de distinctions et d'honneurs exceptionnels : il avait reçu la commanderie de l'Ordre de Victoria d'Angleterre, la grand'croix d'Alphonse XIII et la grande médaille d'or des sciences de Prusse, que l'empereur Guillaume lui envoya avec un message personnel.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**L'emploi du Sel contre la poussière des routes.** — Avec raison on cherche et on étudie tous les moyens propres à diminuer la poussière, qui rend si désagréable, en été, le voisinage des grandes routes sillonnées par les voitures et surtout les automobiles.

Tour à tour, on a expérimenté les huiles lourdes, le pétrole ; on a essayé de la westrumite ; on en est maintenant au goudron qui donne d'assez bons résultats et dont le prix baisse tous les jours. On préconise à son tour, contre la poussière, l'emploi du sel dénaturé, utilisé en agriculture. Ainsi donc le sel, qui active la fonte des neiges en hiver, pourrait nous prémunir aussi contre le poudroiement des routes.

Des expériences ont été faites dans différentes villes et, mercredi dernier, à Rouen.

Au point du jour, les gens matineux, passant dans la partie haute de la rue de la République et sur le tronçon du boulevard Beauvoisine, entre la place de ce nom et la rue Sainte-Marie, n'ont pas été peu étonnés de trouver la chaussée miroitante et blanche comme s'il avait subitement gelé dans la nuit. Une légère couche friable recouvrait le sol et craquait sous les pieds. Quel phénomène nocturne avait provoqué ce grésil subit ?

Il n'y avait là aucun phénomène atmosphérique. La chaussée avait été préalablement arrosée, et une sablière avait répandu ensuite le sel dont il y a de grandes provisions dans les magasins de la ville. Le gros sel a formé aussitôt une sorte d'agglomérat brillant. Tout le fond de l'expérience réside dans l'affinité du sel pour l'eau. Il en empêche l'évaporation, se l'incorpore ou la restitue alternativement au sol et empêche ainsi, pendant plusieurs jours, le poudroiement de la route.

Il s'agit, maintenant, de déterminer combien il faudra répéter de fois cette « salaison » des routes et le prix de revient. On a remarqué, en tout cas, à Rouen, alors que sur les parties non préparées, le vent soulevait des tourbillons de poussière, que le sol restait frais dans les endroits où l'expérience avait été faite.

**Les premières expéditions françaises aux pôles.** — M. Charles de la Roncière a communiqué, à la dernière séance de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, l'histoire des premiers efforts entrepris par des navigateurs français pour atteindre les pôles : c'est La Popelinière qui organise en 1589 une expédition au pôle austral. Seul son compagnon Trépagne effectua le voyage entier, qui dura un an et demi, mais sur lequel on manque absolument de documents ; et, dès 1523, c'était Tommasino Guadagni qui, à la tête d'un syndicat d'industriels lyonnais, équipa quatre navires normands à destination des régions arctiques, afin de trouver un détroit pour atteindre la Chine par le nord-est ; Verrazano qui dirigea cette escadrille échoua,

et soixante-dix ans plus tard, Balthazar de Moucheron reprit cet effort et organisa les explorations de Barendsz. En 1609, il forma la Compagnie du pôle arctique et envoya à la découverte du détroit polaire Hudson et Kerckoven. C'est à la suite de ces explorations que les pêcheurs de baleines fréquentèrent le Spitsberg, qui s'appela, en 1634, la « France arctique ».

**Le percement des Alpes bernoises.** — Le percement des Alpes bernoises vient d'être décidé par le gouvernement suisse, ce qui assurera un accès direct au Simplon de toute la Suisse allemande par Berne : La construction de la ligne du Lötschberg, de Frutigen à Brigue, serait donc définitivement assurée, et commencerait prochainement. Aussi serait-il urgent de raccourcir la ligne française d'accès au Simplon.

## BIBLIOGRAPHIE

**Les Jeux de la Flamme**, par AUREL. — Un vol. in-18, 3 fr. 50. Société du *Mercur de France*, Paris, 26, rue de Condé.

*Les Jeux de la Flamme*, par Aurel. Est-ce bien un roman cette œuvre de pensée strictement féminine et d'une sensibilité nouvelle qui surprend à chaque pas, et qui prend ?

Ici nuls événements : on entre au cœur de l'essentiel et on s'y tient. La possession hante le livre, l'impossible possession. Là, deux êtres, trop vivants pour l'amour, le dépassent, nuisant à leur vie mutuelle. Et dans cet air irrespirable, chargé parfois jusqu'au tragique, se placent, pour reposer le lecteur, des aperçus intenses ou gais sur l'actuelle société masculine autour d'une femme de notre temps.

La langue de ce livre est neuve comme le reste, à la fois insistante et svelte. On y retrouve, avec plus de richesse, les qualités qui, dans *Sans halle*, ont signalé le nom d'Aurel à l'attention du monde des artistes et des lettrés.

## VARIÉTÉ

M. Albert Sorel, dont nous avons précédemment annoncé la mort récente, était un écrivain qui savait mêler le doux au sévère... A côté des graves considérations que lui suggérait l'histoire diplomatique, il semait, dans ses volumes, de délicieux souvenirs et des croquis de mœurs, celui-ci, par exemple :

### LES VIEUX BATEAUX

Le quai était étroit, toujours encombré ; aujourd'hui, il se prolonge indéfiniment en une estacade de bois noir, antenne destinée à agripper les navires au passage ; puis, une vaste promenade, plantée d'arbres, avec un parterre de gazon, d'où l'on découvre toute l'embouchure de la Seine. Conquêtes sur la mer ! conquêtes aussi sur le pittoresque et la couleur. Si les digues avancent, la ville recule, divorcée, malgré elle, de son mariage séculaire avec le fleuve. Elle se blottit en sa demeure de veuve, défraîchie, décolorée, réduite à voir, de loin, passer les eaux inconstantes qui se pressent, en bondissant et mugissant, vers les nœcs nouvelles. Elles baignaient, jadis, les maisons de la rue aux marins ; la rue aux familles de pilotes et de pêcheurs, fécondes et hospitalières, grouillante d'enfants, bordée de commères plantureuses et fortement embouchées, qui épluchent la crevette sur le pas de leur porte.

Humbles logis, toits pointus, ruelles difformes, masures obèses, murs vacillants et soutenus de béquilles : partout où perce un rayon de soleil, où végète une motte de terre, le bouquet de verdure cher aux marins ; l'arbuste rachitique qui se tord sous le vent d'ouest, la plaquette de gazon moisi entre les dalles glissantes.

Au milieu des maisonnettes des marins, les *hôtels* des anciens armateurs, des officiers de vaisseau en retraite, avec leur grande *salle* à larges fenêtres, s'ouvrant sur la mer, et les terrasses d'où ils surveillaient, comme d'un banc de quart, l'arrivée des navires.

Ils étaient gais et vivants, ces bateaux à voiles, compliqués, hérissés, estropiés, rapiécés, toujours invalides, ici un radoub à la cale, là une déchirure à la grand'voile. Les porteurs de bois du Nord, le grand commerce du pays, arrivaient deux fois par été, en flottilles, et s'entassaient dans les vieux bassins, attendant leur tour de quai, car il fallait débarquer chaque planche à dos d'homme.

Ces bateaux, habitués au voyage, séjournaient dans le port ; les marins s'y familiarisaient, trouvaient des tavernes où l'on parlait leur langue, remportaient, pour leurs familles, des bibelots, des étoffes, des « délicatesses » de France. Aujourd'hui, dans les nouveaux bassins, quelques gros *steamers* les remplacent, apportant chacun le chargement de six à huit bateaux à voiles, toute une forêt de Norvège. Le « tonnage » du port augmente, et l'animation diminue. Le commerce gagne du temps, perfectionne son outillage, mais le spectacle y perd de toute la différence qui distingue une grue à vapeur, maigre, osseuse, rébarbative, austère et laborieuse, d'une belle voile latine qui se gonfle et palpite au vent, douce au regard et toute frémissante de vie.

Combien différente, l'arrivée au port ! Le steamer à vapeur est annoncé à son départ par le télégraphe, signalé au passage par les sémaphores. Au jour dit, à l'heure dite, il débouche dans le chenal, fumant, sifflant, étranglé, battant l'eau à tort et à travers de son hélice, s'ébrouant, puis s'arrêtant inerte, trop lourd de geste pour les passes sinueuses, et s'abandonnant, en désespoir de cause, au petit remorqueur agile qui vire autour de lui, le pousse, le tire et le mène à sa place, ainsi qu'un caniche attelé au cou d'un hippopotame aveugle.

Le bateau à voiles partait quand il plaisait au vent et arrivait de même ; on l'attendait, il ne venait pas ; il vous surprenait presque toujours, et, presque toujours, c'était une aventure, parfois un drame, quand la marée était hostile et le vent à la tempête. L'échouage, le naufrage même sur les bancs perfides et enlizeurs, le menaçaient. Tout un petit peuple de marins vivait de cet imprévu : les jeunes qui s'offraient sur leur « barque d'aide », les vieux qui, le navire dans le chenal, le halaient à la corde, pesant de leur pauvre corps infirme sur l'amarre trop lourde pour leurs mains rhumatisantes, sabotant en cadence sur le granit humide. Les curieux affluaient : les étrangers parce que c'était un spectacle nouveau, les gens de la ville parce que c'était un spectacle toujours le même, et qu'ils n'en sont jamais lassés.

Au milieu d'eux, le commandant de port, rompu à la manœuvre, connaissant tous les détours de son chenal, tous les secrets des courants, s'agitait, braillait dans son porte-voix des vocables inintelligibles, s'emportait, s'exhalait en litanies d'imprécations pantagruéliques, ne s'arrêtant, essoufflé, qu'à cette injure, la dernière, la plus cruelle et terrassante de son répertoire maritime : — *Perruquier !*

Près de lui, le maître haleur attendait les ordres ; géant de Normandie, aussi paisible que son chef se montrait turbulent en sa faconde ; vêtu, en toute saison, d'une chemise rayée de cotonnade, qu'en hiver il calfeutrait de gilets de laine ; deux larges bretelles de tricot soutenaient le pantalon de gros drap, jadis noir, plaqué de pièces disparates, un pantalon « couleur du temps », le mauvais temps d'hiver, où toutes les nuances se déteignaient en une teinte rougeâtre qui n'a de nom dans aucune draperie. Sur la tête, un chapeau haut de forme, enfoncé, vissé, cabossé, pelé, rouillé, immuable et inébranlable, défiant la tempête comme jadis, au temps de Napoléon, les boulets britanniques ; et, quelque part, sur la bretelle gauche, un tout petit bout de ruban jadis rouge, rappelant qu'autrefois, en sa jeunesse, quand il embarquait pour le service ou pour la course, sur le brick *l'Indomptable*, la corvette *Bonne-Aventure* ou la goélette *Jeune-Hortense*, et plus tard, quand il sauvait les naufragés en détresse, le brave homme avait eu son rang parmi les héros.

Enfin, le bateau s'amarrait au quai. Depuis des mois, quand c'était un Français et qu'il revenait des îles, on était sans nouvelles. Qui était mort ? Qui était né ? Les mouchoirs s'agitaient, on se comptait. Parmi ceux que l'on *espérait* ainsi (espérer est, chez nous, un joli synonyme d'attendre), il en est qui ne reparurent jamais. On nous montrait, à l'église, des femmes en deuil, veuves dont les maris n'avaient pas de tombe au cimetière. Mais quelles embrassades au débarquement ! C'était toujours un retour de l'autre monde ; et les cadeaux ! les guenons, les confitures de goyaves, les perroquets, — consolation des vieilles filles, — lisez Flaubert, voire les petites négresses à dents blanches, à geste d'écureuil, appelées à bouleverser le foyer des paysans, — lisez Maupassant.

A la mer montante, les vieux marins sortaient de leurs

maisons et se traînaient vers le port, de pauvres gens cahotant sur leurs béquilles, des officiers podagres roulés, par leurs matelots, dans de petites voitures. Quand la mer était basse, ils revenaient encore *la voir* s'éloigner, *la voir* revenir, dissertant sur ses déconcertantes allures, ses surprises, ses infidélités, ses perfidies, et ne se lassant jamais de parler d'elle, d'en entendre parler, car elle les avait bercés, tous petits, emmenés adolescents, agités avec la jeunesse, et ramenés en épaves au logis paternel. Ils s'asseyaient sur les bancs des jetées de bois, rongées par l'eau et comme grasses de sel marin; et ils se racontaient indéfiniment leurs aventures, leurs naufrages, leurs combats, les luttes épiques de l'immortelle *Sémillante* du contre-amiral baron Motard contre deux frégates et un vaisseau anglais à trois ponts; les abordages fougueux, irrésistibles; puis les « bordées » inoubliables, les bonnes fortunes aux îles, les Philippines, Macao, ces paradis de Mahomet, et les pontons, cet enfer britannique.

En hiver, durant les longues veillées, les vieux braves se faisaient lire la *France Maritime* et les *Souvenirs* de Garneray. Quand ils ne se sentaient pas les doigts trop gourds et qu'ils y voyaient encore assez clair, derrière leurs bécicles, ils reconstruisaient, pièce à pièce, minutieusement, en *petit modèle*, le bateau qu'ils avaient commandé, la *prame* du camp de Boulogne, qui, sans la défaillance de Villeneuve et la trahison du vent, cet éternel allié des Anglais, aurait conduit à Londres Napoléon et ses grenadiers. Le *modèle* achevé, gréé, figolé, sentant le goudron frais, tout comme un grand navire, ils le faisaient manœuvrer sur la table de la *salle*, où, par les fenêtres à petits carreaux, mal closes, entraient le vacarme de la mer montante, la trompette de la tempête, le courant d'air marin qui faisait palpiter les voiles du petit bateau. Le vieux prenait un *ris*, rallumait sa pipe, serrait sur sa chaufferette ses pieds refroidis et rêvait des anciens départs, en attendant le dernier, celui dont on ne revient pas, sûr de pouvoir dire, quand l'heure sonnerait, au curé comme, jadis, au capitaine :

— Je suis paré!

Albert SOREL.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

**AVIS**

Les créanciers de la faillite du sieur **Giordano Jean**, épiciier, à Monaco, sont invités à se présenter dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 21 août prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

**AVIS**

Les créanciers de la faillite de la dame **Catherine Ravera**, épouse du sieur **César Clerissy**, épicière, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le mercredi 25 juillet courant, à 10 heures du matin, pour délibérer, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Pour le Greffier en chef,  
A. Cioco, c. g.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco, 30, rue du Milieu.

**VENTE APRÈS FAILLITE**

Le jeudi dix-neuf juillet courant, à deux heures du soir, dans un magasin, sis à Monte Carlo, boulevard du Nord, n° 15, **Villa des Lauriers**, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de marchandises diverses et d'objets mobiliers dépendant de la faillite de la demoiselle Berthe

Grünhut, couturière à Monte Carlo, et consistant en dentelles, boas, blouses, coupons drap et lainage pour robes, jupons, costumes en drap, manteaux, robes, boutons, galons, rubans, cols, ceintures, machine à coudre « Singer », tables, chaises, mannequins, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

**AVIS**

M. Henri KAISER informe les personnes qui peuvent avoir des comptes à régler relativement à la succession de son frère, **Jean Kaiser**, décédé le 9 avril passé, qu'elles devront présenter les titres ou documents nécessaires à l'hôtel de Londres, Monte Carlo, jusqu'au 25 juillet courant, dernier délai d'acceptation.

Henri KAISER.

**AVIS IMPORTANT**

**ON DÉSIRE CONNAITRE** de suite dans les Alpes-Maritimes ou départements voisins : *fonds de commerce ou industries (gros ou détail), usines, fabriques, châteaux, propriétés de rapport ou d'agrément à Vendre* dans bonnes conditions. Solution rapide. — Discrétion absolue.

Ecrire : *Maison Esprit*, 18, rue de la Fidélité, PARIS. (SEIZE ANS DE PRATIQUE)

**A Vendre**

fonds de commerce, connu sous le nom de

**BRASSERIE MODERNE**

5, avenue de la Gare, à Monaco

avec **CAFÉ CHANTANT** et **RESTAURANT**

S'adresser à M. RAYBAUDI, Greffier au Tribunal Supérieur.

**FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES**  
**DÉPOT D'EAUX MINÉRALES, VINS ET BIÈRES**

*Maison Colly-Joffredy*

(ENTREPOT MONÉGASQUE DE BOISSONS HYGIÉNIQUES)  
3 et 21, Boulevard de l'Ouest — TÉLÉPHONE : 1.41

ON LIVRE A DOMICILE

Seul dépositaire de la Brasserie RUBENS

**AMEUBLEMENTS & TENTURES**  
**Eugène VÉRAN**

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles  
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.  
Prix modérés.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

**PARFUMERIE**  
**DE MONTE CARLO**

**NESTOR MOEHR**

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

**Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)**

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.  
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

**EXTRAIT DE CANTHARIDES**

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

**GRAND BAZAR**

**MAISON MODÈLE**

M<sup>ME</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Fournisseur breveté

de S. A. S. le Prince Albert de Monaco

Monte Carlo - Immeuble du Grand-Hôtel - Monte Carlo

**RABAIS**

pendant la saison d'Été, sur tous les Objets et spécialement sur les Ombrelles, la Maroquinerie, les Roulettes, Tapis, Articles de Voyage, Jouets d'Enfants.

**Nettoyage à Sec parfait.** USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.



A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

**LEÇONS ET COURS** POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

ARRIVÉES du 8 au 15 Juillet 1906.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Ste-Maxime	cutter Marguerite, fr.	Cosso	Vin.
Gènes	goél. Enrico, ital.,	Luporini	Houille.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Id.	b. Joséphine, fr.	Ferrero	Sable.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Laune	Id.

DÉPARTS du 8 au 15 Juillet

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Cannes	b. Marie-Virginie, fr.	Jouvenceau	Sur lest.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Lambert	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Louise-Auguste, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr.	Arnaud	Id.
Id.	b. Quatre-Frères, fr.	Gordanne	Id.
Id.	b. Félicien, fr.	Toscano	Id.

Imprimerie de Monaco — 1906